



Les orthèses plantaires sont sensibles à la chaleur. Ne pas les exposer en plein soleil, ni sur un radiateur ou près d'une cheminée.



Pensez à sortir les orthèses des chaussures régulièrement pour les aérer.



Nettoyez les orthèses plantaires à l'éponge à l'eau et au savon une fois par semaine (ne pas les immerger).



Lorsque les pieds de votre enfant ont pris 2 pointures : reprendre rendez-vous pour un bilan podologique.



Les orthèses plantaires ont une durée de vie de 12 à 18 mois. Pour une efficacité maximale, pensez à demander une ordonnance à votre médecin et à les faire renouveler tous les ans.



Les orthèses plantaires doivent être portées tous les jours pour une efficacité maximale.

En cas de gêne, merci de rappeler pour avancer votre rendez-vous de suivi.